

## Note d'informations

1) **La Mairie de Saint Paul garde les écoles de sa commune toujours fermées** (sauf les écoles réquisitionnées pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (soignants en milieu hospitalier, aide sociale à l'enfance), Forces de Sécurité Intérieure (Gendarmes, police nationale, sapeurs pompiers professionnels et personnels de la préfecture indispensables).

Nous sommes en train de préparer, ardemment, l'organisation de l'école en prévision d'une date de réouverture possible ( avec succession de réunions, dont un conseil d'école extraordinaire ce matin avec Mr. l'inspecteur) : recensement des élèves, mise en place des mesures d'hygiène et de sécurité, protocole sanitaire, règlement intérieur exceptionnel, organisation générale...

Tout est fait pour que l'accueil et la prise en charge des enfants puisse se faire le plus sereinement possible et dans des conditions adéquates. Dès que nous aurons l'information de cette reprise, vous serez avertis: un nouveau recensement sera fait et il vous sera fournit un nouveau règlement intérieur avec engagement des parents volontaires.

2) Pour le **passage de classe**, je vous joins une fiche navette 2019-2020 qui sera à compléter (Nom, prénom et date de naissance de votre enfant) et signer puis à retourner *avant le 29 mai 2020* par mail (faire une photo si pas d'imprimante) ou nous organiserons un rendez-vous collectif. Ne pas tenir compte de la date limite pour la proposition du conseil des maîtres. Vous pouvez à ce stade du calendrier et du contexte actuel, signer **proposition et décision**.

*Mode d'emploi:*

*1/ cochez directement dans la case "réponse des parents"*

*2/ signez ou inscrivez votre nom dans la case signature des parents.*

Attention : Tous les élèves accèdent à la classe supérieure. Mais pour l'instant, il ne faut pas donner l'info à votre enfant et lui dire qu'il (elle) passe au CP ; Ceci pour ne pas le démotiver. L'année en GS n'est pas finie et nous avons encore du travail à faire.

3) C'est la dernière période avant la fin de l'année scolaire. Nous allons reprendre les bonnes habitudes de travail (l'organisation et l'alternance des activités, les rituels...). Ce dispositif de « travail en distanciel » reste exceptionnel et n'est pas toujours facile, ni évident pour tous ; Sachant que beaucoup de parents ont repris leur activités professionnelles (et d'autres qui avaient continué pendant le confinement). De ce fait, les activités données seront allégées et la priorité sera faite sur le langage, la phonologie, l'écriture et la numération.

Essayez de faire au mieux pour que votre enfant ne décroche pas, qu'il reste motivé et impliqué. L'apprentissage est un processus long, régulier et répétitif dans l'acquisition de compétences, de savoirs « faire et être », de notions. Vous disposez, depuis le confinement, d'un panel d'outils, de méthodologies, de sites et logiciels que vous pouvez (ré)utiliser, à votre guise, même si les notions ou travaux ont déjà été étudiés.